

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 1446/SG/FIN portant exonération de la taxe intérieure de consommation d'un lot destiné à la tombola organisée par l'Association des Anciens Combattants et Victimes de guerre du Territoire Français des Afars et des Issas.

n° 1446/SG/FIN

Ministère  
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication  
19 septembre 1968

Numéro JO  
n° 19 du 10/10/1968

Date du numéro  
10 octobre 1968

### TEXTE INTÉGRAL

Est exemptée de la taxe intérieure de consommation la marchandise suivante destinée à la tombola organisée par l'Association des Anciens Combattants et Victimes de guerre autorisée par arrêté n° 1025/SG/AI du 4 juillet 1968 : — 1 voiture «Renault R 10 Major » importée par la Société Besse et Cie.